



Annexe 6



**CAMPAGNE DE BOURSES DE COLLEGE
2020-2021**

Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- L'imprimé de demande de bourse
- RIB
- L'avis d'impôt 2020 sur les revenus de l'année 2019 (N-1)

Rectorat de l'académie
de Toulouse

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Dossier suivi par :

Chrystel ANDRIEUX
Chef de Division

DSDEN de l'Ariège
Gestion bourses : 09 31 65
Tél : 05 67 76 52 09
Mail : ia09dve@ac-toulouse.fr

7 rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 40077
09 008 Foix Cedex

Isabelle ROGER
Chef de Division

DSDEN du Lot
Gestion bourses : 46-81-82-32-12
Tél : 05 67 76 55 11
Mail : vse46@ac-toulouse.fr

Cité Chapou
1 Place Jean jacques Chapou
CS 40286
BP 286
46000 Cahors

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de votre concubin (e)
Modifications de situation familiale intervenues depuis janvier 2020, strictement limitées : <ul style="list-style-type: none">- Au décès de l'un des parents- Au divorce des parents ou à une séparation attestée- A un changement attesté de la résidence exclusive de l'enfant	Tout justificatif de la modification de votre situation familiale
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019	L'attestation de paiement la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

**TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE
CAMPAGNE (15-10-2020) SERA REJETE**